

19 janvier 2011

Proposition du Conseil administratif du 19 janvier 2011 en vue de l'approbation du budget de la saison 2011-2012 du Grand Théâtre de Genève.

Exposé des motifs

Par cette proposition, le Conseil administratif vous prie de bien vouloir approuver le budget de la saison 2011-2012 du Grand Théâtre de Genève, qui présente un déficit de 999 983 francs.

Ce déficit pourra être couvert par la garantie de déficit de 1 million qui sera proposée au projet de budget 2012 de la Ville de Genève, à moins que cette garantie n'ait été entre-temps intégrée à la subvention d'exploitation.

A l'appui de cette demande, le Conseil administratif soumet à votre appréciation les éléments d'information suivants:

- A. La Fondation du Grand Théâtre
- B. Les personnels
- C. Les questions juridiques
- D. Le plan financier quadriennal 2011-2015
- E. Le budget global du Grand Théâtre
- F. Le budget de la saison 2011-2012
- G. Conclusion

A. La Fondation du Grand Théâtre

Les organes de la fondation

Dès le début de la saison 2010-2011, l'organisation institutionnelle de la Fondation du Grand Théâtre s'est stabilisée de la manière suivante:

- le conseil de fondation, placé sous la présidence de M^e Lorella Bertani, présidente, se réunit chaque mois;
- le bureau du conseil de fondation, placé sous la présidence de M^e Lorella Bertani, se réunit chaque semaine;
- le comité de direction, placé sous la présidence de M. Tobias Richter, directeur général, se réunit chaque semaine.

Depuis le 1^{er} juillet 2010, sur la base d'un bilan de trente-six mois après l'audit Sherwood, le conseil de fondation a procédé à une modification de la structure, soit la suppression de la fonction de directeur-trice administratif-ive et financier-ère et le rétablissement de la fonction de secrétaire général-e sous l'autorité de laquelle travaillent le directeur technique, le directeur des ressources humaines et le-la chef-fe du service financier.

Les activités du conseil de fondation

Tout en s'occupant de la préparation des prochaines saisons et en s'assurant de mettre en œuvre, en collaboration avec la Ville de Genève, les recommandations de l'audit Sherwood. Les travaux du conseil de fondation – détaillés dans le rapport sur les comptes de la saison 2009-2010 (cf. la proposition du Conseil administratif PR-825 du 29 septembre 2010) – s'articulent autour de quatre axes principaux:

- a) les questions relatives au personnel;
- b) les questions relatives aux finances;
- c) les questions relatives à l'informatique;
- d) les questions juridiques.

Les relations avec les partenaires sociaux

Les relations avec les partenaires sociaux – qui sont complexes en raison des différents statuts et rattachements des personnels du Grand Théâtre – sont organisées de la manière suivante:

- a) chaque mois, une délégation du conseil de fondation rencontre les représentants des organisations du personnel et de la commission des personnels afin de discuter les problèmes généraux du Grand Théâtre et de ses collaborateurs et collaboratrices;
- b) chaque mois, la commission des personnels, élue au scrutin proportionnel par collèges électoraux afin de représenter les différents secteurs d'activités, se réunit librement. Ses représentants entretiennent par ailleurs des contacts réguliers avec la direction générale et avec la direction des ressources humaines pour discuter les problèmes opérationnels et les situations individuelles.

Enfin, le président de la commission des personnels est invité aux séances du conseil de fondation avec voix consultative.

B. Les personnels

L'harmonisation des statuts

Après avoir mis en place une direction des ressources humaines et adopté un organigramme détaillé donnant une vue d'ensemble de la situation, le conseil de fondation s'est attaché à harmoniser le statut de droit privé des collaborateurs de la fondation avec le statut de droit public des collaborateurs de la Ville de Genève travaillant au Grand Théâtre.

Dans cette perspective, le conseil de fondation a adopté un catalogue exhaustif des fonctions avec, pour chaque fonction, le cahier des charges et la description de la fonction.

Sur cette base, le conseil de fondation, appliquant par analogie la méthode de la Ville de Genève, a fait procéder à l'évaluation et à la classification de chaque fonction, ce qui a permis de coulisser chaque collaborateur dans sa classe et sa rémunération au 1^{er} juillet 2009.

Ce travail important – qui a entraîné une hausse de la masse salariale de 1,45% – a pu se réaliser dans le cadre des crédits accordés.

A titre de rappel, la fondation a aussi entrepris, depuis l'automne 2007:

- le transfert de la fondation à la Ville de 13 postes;
- la régularisation et stabilisation de 23 temporaires;
- la mise en place de l'organisation relative à la santé et à la sécurité du personnel, en étroite collaboration avec la Ville de Genève;
- l'indexation annuelle des salaires au 1^{er} janvier;
- l'adoption d'un nouveau règlement du Fonds de solidarité;
- la conclusion d'une assurance perte de gain maladie;
- l'harmonisation des vacances.

Dorénavant, on peut donc considérer que le statut de droit privé et le statut de droit public sont compatibles, à la réserve – importante – des mécanismes salariaux et de la prévoyance professionnelle.

C'est pourquoi, le 4 mai 2010, les syndicats ont écrit à la Ville de Genève pour demander que tout le personnel technique et administratif encore sous contrat avec la fondation, soit 52 personnes en tout, soit régularisé en une seule fois dans le cadre du budget 2011, en application du statut du Grand Théâtre (loi cantonale de 1964).

Cette demande a ensuite été relayée par le conseil de fondation du Grand Théâtre qui a écrit le 1^{er} juin 2010 au Conseil administratif en lui remettant la liste des 52 postes concernés avec le coût actuel de cette masse salariale, charges sociales et prévoyance comprises. Le choix des 52 postes a été établi par la fondation en concertation avec les syndicats sur la base de l'OLT 2 (ordonnance 2 relative à la loi sur le travail) et de la cohérence à maintenir au sein des services. La fondation a demandé que la déduction correspondante de la subvention d'exploitation soit limitée au prix coûtant actuel pour la fondation.

Dès lors, le Conseil administratif a accepté d'intégrer cette demande au projet de budget 2011 de la Ville et a accepté la prise en charge du delta, soit la différence entre le prix coûtant pour la fondation et le coût réel qui serait à charge

de la Ville dès le 1^{er} janvier 2011. Ce delta vient essentiellement du fait que la fondation alloue un 13^e salaire par tranches annuelles de 5% à partir de 0%, alors que la Ville alloue un 13^e salaire également par tranches annuelles de 5% mais à partir d'une base acquise de 50%. Le delta pour 52 personnes est de l'ordre de 160 000 francs au projet de budget 2011 de la Ville.

Lors du vote du budget 2011, les 10, 11 et 13 décembre 2010, le Conseil municipal a accepté cette opération de municipalisation. Dès lors, cette décision a permis de mettre fin aux inégalités qui pouvaient encore subsister au sein des services du Grand Théâtre. Cette opération constitue la première étape préalable à la révision éventuelle du statut du Grand Théâtre.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, le personnel municipal est donc très largement majoritaire au sein de l'institution. Il appartiendra au conseil de fondation et à la direction générale de gérer très strictement la situation et de ne plus procéder à des engagements de personnel administratif et technique sous contrat de droit privé.

Dans cette perspective, le Conseil administratif a chargé la direction des ressources humaines de procéder à une évaluation du positionnement du service des ressources humaines du Grand Théâtre tenant compte à la fois de la cohérence et de l'égalité de traitement qu'il faut observer au sein de la Ville de Genève et des éventuelles spécificités du Grand Théâtre.

Le budget de la saison 2011-2012 intègre cette régularisation de 52 postes.

C. Les questions juridiques

Les conventions et les règlements

Dès le début de la législature, le conseil de fondation s'est attaché à régler différentes questions juridiques qui étaient restées en suspens. Les négociations engagées ont pu aboutir

- a) à la signature du protocole d'accord avec l'Orchestre de la Suisse romande;
- b) à l'adoption du règlement de la commission des personnels;
- c) à l'adoption d'un nouveau règlement du Fonds de solidarité.

Les travaux en cours

Cet effort de règlement des questions juridiques se poursuit par des discussions en cours qui devraient aboutir

- a) à un nouveau règlement intérieur;
- b) à une nouvelle convention collective du chœur;
- c) à la remise à jour de la convention d'exploitation avec la Ville de Genève.

La révision des statuts

Conformément aux recommandations de l'audit Sherwood, les statuts de la Fondation du Grand Théâtre – qui datent de 1964 – devraient être revus.

S'agissant d'une fondation de droit public, la procédure est longue et complexe: les nouveaux statuts devront en effet être approuvés par le Conseil administratif et le Conseil municipal, puis par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil.

La solution juridique qui sera finalement retenue dépendra du résultat des discussions relatives au financement futur du Grand Théâtre: en cas d'issue favorable, de nouvelles collectivités publiques devront probablement siéger au conseil de fondation, ce qui réduira l'influence de la Ville de Genève.

Par ailleurs, il faut s'attendre à ce que la question des institutions culturelles communales d'intérêt cantonal soit traitée dans le cadre des travaux de la Constituante.

Enfin, il sera nécessaire de suivre les travaux lancés par le Conseil d'Etat en vue d'une révision de la loi cantonale sur la culture et d'attendre que le Grand Conseil se soit déterminé à cet égard par rapport au rôle qu'il pourrait souhaiter jouer au niveau d'une grande institution comme le Grand Théâtre ainsi que des moyens financiers qu'il y consacrerait et de leur provenance.

Dans l'immédiat, un examen complet de la situation actuelle est en cours ainsi que des différentes options possibles concernant l'évolution de la structure juridique de l'institution. L'objectif est de permettre à cette future entité de droit public d'assurer l'exploitation et l'entretien du Grand Théâtre en élargissant son financement aux autres communes, à la République et Canton de Genève, voire aux communes de l'agglomération franco-valdo-genevoise. Cet examen devrait se conclure au printemps 2011 par une proposition concrète qui sera faite au Conseil municipal par le Conseil administratif alliant le maximum d'avantages pour garantir le meilleur fonctionnement possible de l'institution aux niveaux artistique, financier et administratif (voir la PR-764 et la PR-825).

D. Le plan financier quadriennal 2011-2015

Après avoir procédé à l'actualisation du budget de la saison 2007-2008, le conseil de fondation a décidé, dès le début de la législature, d'inscrire la problématique financière dans la durée en élaborant un plan financier quadriennal.

Etabli sur la base de situations connues – les comptes de la saison écoulée et le budget de la saison en cours – le plan financier quadriennal définit les grandes masses budgétaires des quatre saisons suivantes et les différentes mesures à prendre.

Le 1^{er} plan financier quadriennal 2008-2012 – présenté le 13 novembre 2007 aux commissions des finances et des arts et de la culture du Conseil municipal – tenait largement compte des recommandations de l’audit Sherwood

- a) en prévoyant le renforcement de la direction générale, la création d’un bureau d’études et la mise en place d’un service informatique;
- b) en régularisant progressivement 20 postes de collaborateurs à transférer à l’administration municipale, avec une réduction correspondante de la subvention d’exploitation de la Ville de Genève;
- c) en adoptant d’importantes mesures de réduction des coûts portant notamment sur la diminution des effectifs professionnels du chœur et du ballet et des engagements de personnel temporaire.

Chaque année, le plan financier quadriennal a été mis à jour et complété: c’est ainsi que le 2^e plan financier quadriennal a porté sur la période 2009-2013 et que le 3^e plan financier quadriennal a porté sur la période 2010-2014.

Le 4^e plan financier quadriennal portant sur la période 2011-2015 est en cours d’élaboration sur la base des demandes faites le 29 septembre par le Conseil administratif à la Fondation du Grand Théâtre, à savoir que les dépenses soient désormais proportionnées aux moyens alloués afin que les budgets soient équilibrés (voir la proposition PR-825 du 29 septembre 2010).

E. Le budget global consolidé du Grand Théâtre

Le coût global de la saison 2011-2012

De façon globale, le coût de la saison 2011-2012 est de 58 930 000 francs. Ce coût se répartit en:

- | | | |
|---|-------------------|-------|
| a) frais fixes (personnel et frais généraux): | 45 023 000 francs | 76,4% |
| b) frais variables (spectacles): | 13 907 000 francs | 23,6% |

Le financement de la saison 2011-2012

Le financement de la saison 2011-2012 est prévu de la manière suivante:

- | | | |
|---|--------------------------|-------|
| a) par la Ville de Genève | <u>38 060 000 francs</u> | 64,6% |
| – par des dépenses budgétaires directes | 26 000 000 francs | |
| – par la mise à disposition de locaux | 3 177 000 francs | |
| – par le versement d’une subvention | 8 883 350 francs | |
| b) par l’Association des communes | <u>2 500 000 francs</u> | 4,2% |
| c) par le Grand Théâtre | <u>17 370 070 francs</u> | 29,5% |
| – par les recettes de spectacles | 11 267 470 francs | |
| – par les tournées et coproductions | 3 502 600 francs | |
| – par le mécénat et le sponsoring | 2 600 000 francs | |

- d) par la garantie de déficit de la Ville de Genève 1 000 000 francs 1,7%
(projet de budget 2011 de la Ville de Genève)

Par ailleurs, il faut remarquer les faits suivants:

- a) les frais fixes représentent 76,4% du coût de la saison 2011-2012. Financés principalement par l'argent public (Ville de Genève et Association des communes), ils couvrent les frais du personnel permanent et les frais généraux. Ils sont, pour l'essentiel, indépendants du nombre de spectacles;
- b) les frais variables représentent 23,6% du coût de la saison 2011-2012. Financés par l'argent privé (abonnés, spectateurs, tournées, coproductions, mécénat et sponsoring), ils couvrent les frais de production des spectacles;
- c) enfin, les recettes propres du Grand Théâtre représentent 29,5% du coût de la saison. C'est la proportion la plus élevée de tous les opéras examinés par l'audit Sherwood.

Enfin, rappelons que, depuis 2008, la garantie de déficit de 1 million a été inscrite chaque année au projet de budget de la Ville parce qu'il manque environ 2 millions pour chaque saison du Grand Théâtre, dont 1 million résultant du retrait de la Fondation Wilsdorf. Dès 2011, l'Association des communes genevoises prend également en charge 1 million. En effet, pour rappel, l'Association des communes genevoises a augmenté sa contribution de 500 000 francs en 2010 et 500 000 francs en 2011, à condition que la Ville rétablisse la garantie de déficit à 1 million pour couvrir la saison 2010-2011.

F. Le budget de la saison 2011-2012

La saison 2011-2012

La saison 2011-2012 se compose de

- 8 opéras dont 2 créations (50 représentations);
- 1 opéra pour les jeunes (5 représentations);
- 2 ballets dont 1 création (13 représentations) et 1 ballet invité (4 représentations);
- 4 récitals.

La saison 2011-2012 compte donc 76 représentations (64 à la place de Neuve et 12 au Bâtiment des Forces-Motrices).

Les caractéristiques principales du budget 2011-2012

Adopté par le conseil de fondation le 14 octobre 2010, le budget de la saison 2011-2012 s'inscrit en partie dans le cadre du projet de budget 2011 de la Ville

de Genève. Accompagné de ses commentaires explicatifs, il figure en annexe de cette proposition.

Le budget de la saison 2011-2012 se caractérise par les principaux montants suivants:

- a) 32 930 402 francs de dépenses;
- b) 31 930 470 francs de recettes;
- c) 999 982 francs de déficit.

Du côté des dépenses, il présente des dépenses de production qui s'élèvent à 13 907 000 francs, en augmentation de 338 260 francs par rapport aux dépenses de production de la saison 2010-2011.

Du côté des recettes, il présente une estimation prudente de la jauge financière, qui a été fixée en moyenne à 80% pour les opéras et à 75% pour les ballets.

Enfin, il finance cinq représentations d'un opéra destiné aux jeunes.

Les dépenses

Les grands groupes de dépenses sont les suivants:

- a) 2 541 176 francs pour les frais d'administration;
- b) 13 305 226 francs pour les frais d'exploitation;
- c) 13 907 000 francs pour les frais de production de spectacles;
- d) 3 177 000 francs pour la mise à disposition des locaux par la Ville.

Les recettes

Les grands groupes des recettes sont les suivants:

- a) 14 770 070 francs de recettes d'exploitation (spectacles, abonnements, billets, programmes, tournées, bars, etc.);
- b) 2 600 000 francs pour les apports privés (Cercle du Grand Théâtre, sponsors, mécénat, dons, etc.);
- c) 8 883 350 francs de subvention de la Ville de Genève;
- d) 2 500 000 francs de subvention du Fonds intercommunal;
- e) 3 177 000 francs de prestations en nature de la Ville de Genève (locaux).

G. Conclusion

Au cours de ces cinquante dernières années, le Grand Théâtre, porte-drapeau des arts du spectacle (opéra, ballet, musique et théâtre), a été, avec l'Orchestre de

la Suisse romande, au cœur de la politique culturelle de la Ville de Genève, devenant un opéra de notoriété internationale.

Au fil des directions et des saisons, le Grand Théâtre s'est construit une identité et une tradition, reposant sur une programmation de qualité faite d'équilibres entre:

- œuvres anciennes, du grand répertoire ou de création;
- œuvres classiques, baroques et contemporaines;
- grandes œuvres, œuvres légères, œuvres de chambre et opérettes;
- ouvrages italiens, allemands, français et russes.

Qu'il s'agisse des artistes, chanteurs, danseurs, chefs d'orchestre et metteurs en scène, le Grand Théâtre a fait appel à des artistes confirmés comme à de jeunes talents. S'appuyant tour à tour sur des créations, de nouvelles productions, des coproductions, des locations et des invitations, il a su trouver sa voie entre enjeux artistiques et contraintes budgétaires.

Après avoir fidélisé un public d'abonnés, le Grand Théâtre s'est fait mieux connaître de la population genevoise par une politique active de communication et de relations publiques, accompagnée d'une politique pédagogique tournée vers les jeunes, qui a conduit à un renouvellement et à un élargissement des publics.

En outre, veillant à l'enregistrement des spectacles et à leur retransmission radio-TV dans le monde entier, le Grand Théâtre a su établir les liens nécessaires avec d'autres scènes, orchestres et festivals.

Enfin, le Grand Théâtre a toujours pu s'appuyer sur des personnels artistiques, techniques et administratifs à la compétence reconnue, sachant – des ateliers de décors aux équipes de plateau en passant par l'accueil, les relations publiques ou l'administration – s'engager pour faire de chaque saison un succès.

Ainsi, grâce au soutien constant des autorités de la Ville de Genève, de l'Association des communes genevoises et de mécènes qui ont su penser au-delà des intérêts particuliers et partisans, «l'opéra municipal d'une ville de province», décrit par Ernest Ansermet à son arrivée à Genève, est devenu un opéra qui compte en Suisse, en Europe et dans le monde et qui participe activement au rayonnement international de Genève.

Reste la question économique et financière.

Indépendamment d'effets économiques certains – tels que la création d'emplois, le versement des salaires, l'achat de biens et services, etc. – le Grand Théâtre génère à l'évidence, comme toute création artistique, des bénéfices sociaux qui ne sont pas pris en compte comptablement: l'importance des arts dans une ville, leur valeur éducative, le maintien de métiers artisanaux ou la transmission d'une tradition artistique.

Economiquement, le Grand Théâtre contribue concrètement à attirer à Genève des investissements et des emplois: l'implantation d'une entreprise ne dépend pas seulement de l'accès au marché ou de la fiscalité, mais surtout d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, sensible à l'existence d'une vie culturelle de qualité et, en particulier, à la présence d'un opéra et d'un orchestre.

Ainsi, le Grand Théâtre d'aujourd'hui ne favorise pas seulement le développement de la vie culturelle et l'épanouissement des personnes: il joue un rôle essentiel pour attirer et retenir à Genève des grandes entreprises et des organisations internationales.

Assurer le bon fonctionnement d'un opéra de niveau international est cependant une lourde charge pour la Ville de Genève, qui doit mettre à disposition des infrastructures et des moyens importants. D'où la question, régulièrement posée dans les milieux politiques: l'investissement pour l'opéra est-il trop lourd? Au-delà de son rôle artistique reconnu, le Grand Théâtre a-t-il des retombées économiques? Ou est-ce une dépense à fonds perdus?

D'ailleurs, à l'avenir, la Ville de Genève continuera-t-elle à soutenir dans la même mesure le Grand Théâtre? Le voudra-t-elle? Le pourra-t-elle? Le statu quo finira-t-il par s'imposer comme si souvent? Ou se dirige-t-on inexorablement vers un établissement public financé par les communes et le Canton? Faudra-t-il procéder à un transfert d'actifs? Ou distinguer la propriété du bâtiment et son exploitation? Et quel sera le statut du personnel? Qui prendra ces décisions? La Constituante et le peuple? Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil? La Ville de Genève acceptera-t-elle une décision qui lui sera imposée? Ou préférera-t-elle finalement conserver un élément essentiel de sa politique culturelle?

Aujourd'hui, ces questions posées déjà dans le cadre du budget 2010-2011 restent d'actualité. La municipalisation de 52 postes permet de respecter le statut du Grand Théâtre et constitue une première étape devant permettre de mettre en œuvre une éventuelle deuxième étape si la volonté politique existe, à savoir de créer une entité publique autonome dans laquelle pourraient siéger la Ville, mais aussi l'Association des communes genevoises et le Canton de Genève.

Afin que la Ville de Genève conserve un rôle déterminant dans l'évolution qui s'annonce, le Conseil administratif fera une proposition au printemps 2011 comme annoncé dans la proposition PR-825. Il appartiendra aux autorités municipales nouvellement élues de lancer les études de détails nécessaires et de consulter les différents milieux intéressés.

Dans l'immédiat, conformément à l'article 10, alinéa 6, lettre b), du statut du Grand Théâtre de Genève, nous vous invitons à approuver le budget de la saison 2011-2012 du Grand Théâtre, institution essentielle à la vie culturelle, économique et sociale de Genève et à son rayonnement international, en votant le projet d'arrêté suivant:

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l'article 10, alinéa 6, lettre b), du statut du Grand Théâtre de Genève,

arrête:

Article unique. – Le budget de la saison 2011-2012 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève est approuvé.

Annexes:

- exposé des motifs de la Fondation du Grand Théâtre et budget de la saison 2011-2012
- tableau de consolidation (comptes globaux Ville de Genève – Grand Théâtre)



FONDATION DU GRAND THÉÂTRE DE GENEVE

- 12 -

BUDGET DE LA SAISON 2011 - 2012

Genève, le 14 octobre 2010

« Nous sommes de la même étoffe que les songes.
Et notre vie infirme est cernée de sommeil... »
William Shakespeare, *La Tempête*

La saison 2011-2012 du Grand Théâtre donnera rendez vous à la poésie, à la littérature, au théâtre et à l'histoire. En effet, des moments de l'histoire seront évoqués par des compositeurs dont les noms figurent sur les affiches du Grand Théâtre, Mozart, Verdi et Strauss en attendant qu'ils soient rejoints par Richard Wagner pour célébrer le bicentenaire de sa naissance. A leur côté, des compositeurs peut-être moins connus avec des œuvres à découvrir, ou à redécouvrir. N'oublions pas qu'à partir du mois de janvier 2012, la Ville de Genève fêtera le tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau. En attendant la création d'un ouvrage qui lui sera consacré en début de saison 2012-2013, le Grand Théâtre tentera de présenter deux intermédés musicaux, l'un en italien, l'autre en français, pour rappeler la querelle des bouffons qui opposait le coin de la reine au coin du roi, à laquelle le citoyen de Genève n'était nullement étranger. La réalisation de ce projet ne pourra se concrétiser qu'à la condition de réunir les moyens financiers nécessaires auprès de sponsors qui se sont montrés intéressés par ce projet.

Pour commencer la saison, Umberto Giordano nous fera partager une séquence de la vie d'un poète qui s'était attardé sur les rives du Léman, au cours de ses voyages, et qui sera condamné à l'échafaud par le Tribunal révolutionnaire. L'occasion pour accueillir une production du Deutsche Oper Berlin avec qui le Grand Théâtre à un projet de coproduction pour le futur, et pour découvrir le travail de John Dew, l'actuel Directeur de l'opéra de Darmstadt. « *Trop de notes, Mozart.* » aurait dit Joseph II en entendant l'ouvrage qu'il avait commandé. Une œuvre qui emprunte de nombreux éléments à la commedia dell'arte et qui regarde vers l'empire ottoman. Elle sera entre les mains de Mira Bartov qui a mis en scène de façon magistrale la création d'Unsk Chin, *Alice in Wonderland*. La direction musicale sera confiée à Jonathan Dartington, directeur de l'Orchestre Philharmonique de Duisburg et de l'Opéra de Vancouver, et que l'on aura pu découvrir en 10/11 dirigeant *Orphée et Eurydice*. Le mois de décembre laissera place à la muse légère. Après Chabrier, Lehár, c'est au tour de Jacques Offenbach d'installer une atmosphère festive pour les fêtes de fin d'année. Toutes les têtes couronnées, y compris Napoléon III, ont été au rendez-vous pour voir celle qui aime les militaires et qui règne sur un pays imaginaire. La scène de la Place de Neuve accueillera une production qui a déjà séduit et enchanté de nombreux spectateurs grâce au talents de Laurent Pelly qu'on ne présente plus. La création ne sera pas en reste grâce à un ouvrage d'un compositeur italien, Giorgio Battistelli, qui en compagnie de son librettiste, Ian Burton, raconte l'histoire d'un homme ambitieux devenu roi, il assassine deux princes ainsi que tous ceux qu'il croyait ses ennemis. Avant eux Shakespeare, que nous retrouverons pour tourner la page de la saison, avait largement contribué à la réputation funeste de ce frère d'Edouard IV grâce à une pièce de théâtre. Lors de sa création en 2005 à Anvers, l'œuvre fut qualifiée d'une des plus intéressantes créations musicales. Elle marquera le retour à Genève du célèbre metteur en scène canadien, Robert Carsen.

Le mois de février fera place à un opéra de Bohuslav Martinu, un ouvrage qui tourne autour du souvenir et de la mémoire, qui s'ouvre et se conclut sur les accents nostalgiques de l'accordéon. Richard Jones, le metteur en scène, nous fera pénétrer dans un bureau de rêve à la rencontre de personnages farfelus dans un monde surréaliste. Ce sera l'occasion de voir une belle production qui a déjà connu un grand succès dans une autre capitale et qui appartient à présent au Grand Théâtre de Genève. Après *Elektra*, une nouvelle collaboration entre Hugo von Hofmannstahl et Richard Strauss occupera la scène du Grand Théâtre. L'obsession du temps a fait place à la vengeance, et sur un tempo anachronique de valse, l'héroïne doit se résoudre à l'évidence, à laisser sa place dans un sublime trio final. Le Grand Théâtre avait déjà mis à l'honneur Ambroise Thomas en programmant *Hamlet*, il revient à présent à l'affiche en compagnie de Johann Wolfgang Goethe et *Les années d'apprentissage de Wilhelm Meister*, un roman d'éducation dans lequel le héros apprend la vie, le théâtre, l'amour et la sagesse. Le rideau tombera sur la saison 11/12 avec une œuvre marquée de Verdi inspirée par une pièce de William Shakespeare qui retrace très librement un fragment de l'histoire de l'Ecosse. Une occasion pour retrouver le metteur en scène Christof Loy déjà désigné à trois reprises comme meilleur metteur en scène lyrique de l'année par la critique allemande. Il poursuit ainsi sa collaboration avec le Grand Théâtre à qui il offre son talent et sa fidélité.

Fortement ancrée dans l'histoire et la littérature, la saison alterne des titres du grand répertoire, mais également des titres moins connus qui permettent de découvrir des œuvres et d'élargir le répertoire. En faisant la place belle à un ouvrage de notre temps, le Grand Théâtre souhaite donner une preuve supplémentaire que l'art lyrique n'est pas un art mort ou muséal, mais un art vivant qui donne naissance à de nouvelles œuvres qui continuent à écrire l'histoire de l'opéra.

Continuant sa mission d'ambassadeur du Grand Théâtre et de la Ville de Genève, le Ballet offrira deux nouveaux programmes aux spectateurs. En compagnie de l'Orchestre de la Suisse Romande, il rendra un hommage aux ballets russes avec trois œuvres qui ont marqué l'histoire de la danse. Le second programme sera inspiré par un chef d'œuvre de la littérature mondiale, *La Divine Comédie* d'Alighieri Dante composée de 100 chants divisés en 3 cantiques et qui raconte la descente de Dante en enfer, son passage au purgatoire et enfin son accession au paradis, un programme qui s'annonce d'ores et déjà original et qui sans nul doute deviendra captivant grâce au talent des 22 danseurs. Régulièrement, le Ballet du Grand Théâtre reprendra la route pour exporter ses nombreux programmes dans d'autres villes et d'autres pays. Grâce à lui, la présence du Grand Théâtre et de la ville de Genève est renforcée sur l'échiquier artistique international.

Esquissés en 2009-2010, les principes de programmation continuent à être affirmés en proposant au public des œuvres à découvrir, de découvrir de nouveaux talents, de rencontrer de nouveaux visages de la mise en scène, tout en essayant de fidéliser certains et de construire des rapports privilégiés. Des récitals figureront à l'affiche, ils permettent de présenter de grands talents, de grands interprètes dans une forme artistique unique qui donne accès à la voix, à la quintessence du chant. Il va sans dire que le Grand Théâtre poursuivra également son travail envers les nouveaux publics afin d'élargir son audience et de conquérir de nouveaux spectateurs. Grâce à son département pédagogique, il sera présent dans les sphères éducatives avec des activités spécifiques qui ouvrent les portes de l'art lyrique. D'autres activités greffées sur l'actualité du moment seront développées afin de rapprocher le Grand Théâtre de son public, d'offrir une meilleure approche des spectacles et d'établir un dialogue avec les spectateurs. Grâce aux enseignements des saisons écoulées, nous souhaitons faire évoluer le Grand Théâtre afin qu'il devienne une nécessité pour la Cité et un phare de la vie lyrique internationale.

- Les salaires du personnel fixe de la Fondation (98 personnes pour 96,6 ETP) et les charges sociales ont été calculés pour l'année 2011 - 2012, sans augmentation de postes.
 - La municipalisation dès janvier 2011 de 52 personnes pour 44,65 EPT a donné lieu à une réduction de la subvention de la Ville de Genève de F 4'492'740.
 - Par rapport au plan quadriennal de la saison 2011 / 2012, les dépenses prévues au budget sont inférieures de F 11'858 et les recettes présentent un excédent de F 102'070.
 - Avant écritures de bouclement, le résultat des comptes 2009 / 2010 présentait un déficit comblé par la Ville de Genève (1,5 M[°]), par un prélèvement sur le fonds de réserve du Grand Théâtre (F 839'628) et par le don d'un généreux mécène (F 839'628).
- 33 F 40'000 environ sont réservés à la mise en conformité de l'application comptable (nouveau plan comptable).
- 41 Les frais de publicité de la saison ont été réduits, notamment au profit de la publicité des spectacles (53).
- 423 Il s'agit notamment de l'automatisation d'un grill technique au dessus de la fosse d'orchestre (8 moteurs synchronisés), de 4 automates programmables pour le pilotage de la tournette, de 2 lignes de 5 palans à cour et jardin sous les passerelles techniques et de 2 palans de draperie mobiles.
- 43 Finalisation de la mise en place du logiciel intégré de gestion.
- 45 Sont prévus au BFM en 2011 / 2012 un spectacle de danse, par le ballet du Grand Théâtre, et un ballet invité.
- 52 Le personnel temporaire de plateau était précédemment prévu dans les frais généraux d'exploitation (400) pour F 923'000; en 2009 / 2010, les dépenses de personnel temporaire lié aux spectacles se sont élevées à 2,067 M[°] (rubriques 400025 et 520080) de sorte que la réduction opérée sur les charges de personnel temporaire - 520080 - est de F 800'000 environ.
- 600 Les recettes de billetterie ont été calculées de façon prudente; il n'est en effet pas possible de prévoir une augmentation du prix des billets; une étude consistant à réduire le nombre de places en catégorie A au profit des catégories B et C est en cours.

	Comptes 2006/2007	Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Comptes 2009/2010	Budget 2010/2011	Budget 2011/2012	PFQ 2011 - 2012	% B / PFQ
FRAIS GENERAUX D'ADMINISTRATION	2410'162	2588'270	3'097'196	2'865'322	2'837'674	2'541'176	2'576'970	96.61%
FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION	17'287'750	16'804'668	16'660'366	17'939'766	17'745'228	13'305'226	13'524'290	98.38%
FRAIS DIRECTS DE PRODUCTION (Spectacles)	14'969'736	16'616'620	14'138'422	14'821'077	13'588'740	13'907'000	13'764'000	101.04%
VALORISATION DES PRESTATIONS EN NATURE - Ville de Genève	3'055'935	3'075'091	3'084'465	3'138'065	3'159'876	3'177'000	3'177'000	100.00%
TOTAL DES DEPENSES	37'623'622	38'074'549	36'878'449	38'754'231	37'311'518	32'930'402	33'042'260	99.66%
RECETTES D'EXPLOITATION	13'648'112	15'991'888	14'305'260	14'876'519	14'522'590	14'770'070	14'668'000	100.70%
Dissolution provision informatique				362'000	284'000			
APPORTS EXTERIEURS	4'479'406	2'302'560	3'098'867	3'892'403	2'443'000	2'600'000	2'600'000	100.00%
Résultat	-236'446	0	290	0	-1'767'956	-999'983	-2'006'000	49.85%
VILLE DE GENEVE:								
- SUBVENTION D'EXPLOITATION	14'138'802	13'872'345	13'458'251	13'205'244	12'854'096	8'603'349	8'311'260	103.51%
- SUBVENTION D'EXPLOITATION SUPPLEMENTAIRE PRIMES/INDEXATION	0	0	151'896		0	0	0	
- SUBVENTION MUSIENS SUPPL. & AUTRES ORCHESTRES	280'000	280'000	280'000	280'000	280'000	280'000	280'000	100.00%
- COUVERTURE DE DEFICIT: Subvention complémentaire Ville de Genève	0	2'065'000	0		0	0	0	
- GARANTIE DE DEFICIT: Ville de Genève	436'922	-2'335	1'000'000	1'500'000	0	0	0	
TOTAL DES SUBVENTIONS	14'853'724	16'205'010	14'890'147	14'985'244	13'134'096	8'883'349	8'591'260	103.40%
APPORT DU FONDS D'INVESTISSEMENT COMMUNAL	1'350'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000	2'000'000	2'500'000	2'000'000	125.00%
- IMPUTATION RELATIVE AUX PRESTATIONS EN NATURE - Ville de Genève	3'055'935	3'075'091	3'084'465	3'138'065	3'159'876	3'177'000	3'177'000	100.00%
TOTAL DES RECETTES	37'623'622	38'074'549	36'878'449	38'754'231	37'311'518	32'930'402	33'042'260	99.66%

	Comptes 2006/2007	Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Comptes 2009/2010	Budget 2010/2011	Budget 2011/2012	Ecart B 11/12 B 10/11	%
3. FRAIS GENERAUX D'ADMINISTRATION	2'410'162	2'588'270	3'097'196	2'855'322	2'837'674	2'541'176	-296'498	-10.45%
30. Traitements et salaires	1'158'423	1'416'329	1'507'140	1'458'381	1'437'776	1'221'094	-216'682	-15.07%
300000 Traitements direction	551'465	697'612	532'634	522'947	488'866	511'784	12'918	2.59%
300020 Salaires personnel administratif	606'959	718'718	974'506	935'434	938'910	709'310	-229'600	-24.45%
Charges sociales direction et personnel administratif	274'709	294'992	368'147	360'862	357'898	306'937	-50'961	-14.24%
301010 Cotisations AVS et chômage	73'121	82'242	98'477	95'435	90'057	76'441	-13'616	-15.12%
301040 Allocations familiales	17'332	19'612	23'292	22'383	20'141	17'095	-3'046	-15.12%
301050 Contr. fns prévoyance (2ème pilier)	149'358	169'366	173'242	181'451	193'238	167'103	-26'135	-13.52%
301060 Assurances accidents	26'659	26'266	59'590	51'460	44'868	38'600	-6'268	-13.97%
301070 Participation assurance maladie	7'992	8'244	9'540	70			0	
301070 Assurance maladie perte de gain			3'673	9'539	9'306	7'090	-2'216	-23.81%
301030 Assurance maternité	248	263	333	524	288	608	320	111.11%
32. Frais de bureau et d'administration	977'029	876'948	1'221'909	1'036'080	1'042'000	1'013'145	-28'855	-2.77%
320000 Fournitures de bureau	31'290	32'274	44'569	61'615	50'000	50'000	0	0.00%
320020 Entr. et loc. mobilier et matériel de bureau	86'690	82'365	68'029	86'434	90'000	85'000	-5'000	-5.56%
320030 Imprimés	51'384	45'875	58'827	70'432	60'000	60'000	0	0.00%
320040 Abonnements journaux, docu., cotisations	36'222	35'122	32'495	32'659	37'000	37'000	0	0.00%
320050 Frais d'insertion	59'199	17'148	28'485	14'601	30'000	20'000	-10'000	-33.33%
320060 Téléphones, fax et natels	122'165	88'049	84'591	93'986	100'000	100'000	0	0.00%
320070 Frais de port, de banque et CCP	144'194	158'796	189'636	150'645	160'000	160'000	0	0.00%
320071 Perte sur cours titres & change	13'579	56'147	63'971	32'098			0	
320080 Frais de représentation et réceptions	19'364	20'547	26'528	22'462	30'000	25'000	-5'000	-16.67%
320090 Frais de voyages administratifs	62'546	39'968	37'390	66'326	40'000	40'000	0	0.00%
320100 Frais de log. de gestion (Fondation)	34'920	51'724	59'426	161'053	180'000	165'000	-15'000	-8.33%
320110 Honoraires fiduciaire et autres	131'902	85'672	141'864	93'151	70'000	70'000	0	0.00%
320120 Assurances RC et divers	71'519	63'610	61'179	62'847	75'000	70'000	-5'000	-6.67%
320130 Frais divers d'administration	67'062	93'419	104'081	74'415	10'000	80'000	-30'000	-27.27%
330 Informatique comptabilité	12'466	6'630	5'694	13'356	10'000	51'145	41'145	411.45%
382 Frais de bureau & administration buvette	30'547		216'144				-	
39 Forfait nouvelle direction							-	

	Comptes 2006/2007	Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Comptes 2009/2010	Budget 2010/2011	Budget 2011/2012	Ecart B 11/12 B 10/11	%
4. FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION	17 287 790	16 904 568	16 560 966	17 939 766	17 745 228	13 305 226	-4 440 002	-25.02%
40.0 Salaires personnel d'exploitation	4 268 635	4 152 354	4 294 900	4 698 926	4 506 479	962 125	-3 544 354	-78.65%
400000 Personnel d'exploitation permanent	1 442 532	1 414 882	1 475 961	1 984 964	1 963 083	912 125	-1 050 968	-63.64%
400020 Personnel services supplémentaires administratifs	1 576 712	224 483	277 963	336 890	0	0	0	0
400025 Personnel services supplémentaires de plateau	1 421 465	1 349 938	1 305 122	898 506	973 000	50 000	-923 000	-94.86%
400030 Personnel technique permanent	1 247 036	1 163 051	1 235 964	1 590 488	1 570 396	-1 570 396	-1 570 396	-100.00%
Personnel supplémentaire soutien				6 089			0	0
40.1 Choeur professionnel	3 805 363	3 861 864	3 860 327	3 990 415	3 971 648	4 137 264	165 616	4.17%
400100 Chefs & encadrement chœurs	326 195	320 960	351 157	346 333	327 267	362 396	35 129	10.73%
400120 Salaires & indemnités chœur professionnel	3 479 168	3 541 505	3 509 170	3 644 081	3 644 381	3 774 868	1 30 487	3.58%
40.2 Ballet	2 213 567	2 409 430	2 397 440	2 564 085	2 558 180	2 583 199	25 019	0.98%
400200 Direction artistique, administration & technique du ballet	620 224	706 228	800 461	820 323	840 865	865 643	24 778	2.95%
400210 Salaires et indemnités répétiteurs et professeurs	1 1 303	1 224 41	6 350	10 315	0	15 000	15 000	
400220 Salaires et ind. diverses du ballet	1 582 041	1 690 961	1 590 629	1 733 448	1 717 315	1 702 556	-14 769	-0.86%
40.3 Jeune Troupe				72 001	257 915	367 045	109 130	42.31%
40.5 Charges sociales du personnel permanent	2 209 464	2 356 585	2 442 841	2 534 320	2 492 984	1 739 193	-753 791	-30.24%
401010 Cotisations AVS et chômage	646 138	672 469	684 894	707 875	712 524	485 318	-227 206	-31.89%
401010 Assurance maternité	2 085	2 170	3 259	3 746	2 276	4 364	2 088	91.74%
401040 Allocations familiales	1 44 872	1 48 042	1 52 609	1 57 869	1 57 496	1 08 985	-48 511	-30.80%
401050 Contr. fis prévoyance (2ème pilier)	947 396	1 005 893	1 004 885	1 119 751	1 127 554	855 979	-271 575	-24.09%
401060 Assurances accidents	360 357	421 668	460 961	382 506	344 553	238 639	-1 05 914	-30.74%
401070 Participation assurance maladie	108 606	1 063 343	109 295	82 891			0	0
401010 Assurance perte de gain			26 538	79 691	148 580	45 908	-102 672	-69.10%

	Comptes 2006/2007	Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Comptes 2009/2010	Budget 2010/2011	Budget 2011/2012	Ecart B 11/12 B 10/11	%
A. FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION (suite)								
41.0 Frais de publicité générale	465 421	394 070	345 330	459 531	420 000	345 000	-75 000	-17,86%
410000 Publicité générale de saison (graphisme, affiches, annonces)	203 492	159 860	118 588	73 874	140 000	125 000	-15 000	-10,71%
410010 Communication presse	99 759	79 089	88 939	77 002	100 000	50 000	-50 000	-50,00%
410020 Frais de confection avant programmes	155 392	155 121	137 833	224 055	140 000	100 000	-40 000	-28,57%
410025 Journal Act	6 788			84 600	40 000	70 000	30 000	75,00%
410030 Démarchage entreprises							0	
42.0 Autres frais généraux d'exploitation	2 815 762	2 144 667	2 128 681	1 978 047	2 211 000	2 071 700	-139 300	-6,30%
421000 Entr. machines, mat., fournitures des ateliers	344 360	313 940	347 709	270 611	320 000	348 700	28 700	8,97%
421005 Equipements + matériel santé/sécurité	*	*	*	6 005	236 000	25 000	-211 000	-89,41%
421020 Entretien et location instruments musique	44 086	30 392	27 281	34 072	40 000	40 000	0	0,00%
421030 Nettoyage des bâtiments	305 972	287 660	298 000	310 470	310 000	320 000	10 000	3,23%
421035 Location de surface	309 146	240 140	240 840	240 840	245 000	250 000	5 000	2,04%
421040 Surveillance des bâtiments	72 834	74 932	76 791	77 802	75 000	80 000	5 000	6,67%
421050 Vêtements de travail du personnel	40 512	32 935	30 537	52 132	40 000	10 000	-30 000	-75,00%
421060 Vêtements, fournitures Ballet et droits d'exploitation	65 921	50 699	75 770	59 912	70 000	100 000	30 000	42,86%
421070 Frais divers exploitation saisons écoulées	9 416	16 620	21 128	5 675	15 000	20 000	5 000	33,33%
422 Frais divers d'exploitation	1 204 662	843 557	768 576	679 939	700 000	528 000	-172 000	-24,57%
423000 Matériel de répertoire	186 349	99 372	62 653	42 327	80 000	50 000	-30 000	-37,50%
423010 Acquisitions, matériels & instr. musique	232 505	154 399	197 196	202 263	80 000	300 000	220 000	275,00%
43. Informatique	138 884	211 146	230 665	500 127	284 000	400 000	116 000	40,85%
Informatique courante	139 884	155 007	229 586	138 681	30 000	150 000	120 000	400,00%
Site internet				0		0	0	
Rénovation des installations informatiques		561 39	479	364 446	254 000	250 000	-4 000	-1,57%
44. Travaux réfection intérieure du Grand Théâtre	711 333							
45. Location BFM & Personnel d'huissiers	530 069	229 792	262 367	241 862	210 200	145 000	-65 200	-31,02%
46. Bars, buvettes et restaurants	766 293	888 872	761 258	616 984	832 822	554 700	-278 122	-33,40%
Salaires fixes et temporaires	387 530	460 436	367 717	387 316	420 000	168 000	-262 000	-62,38%
Charges sociales	37 656	43 809	45 536	62 922	62 922	0	-62 922	-100,00%
Frais divers bars et buvettes	345 108	373 844	349 722	386 142	350 000	386 700	46 700	13,34%
49. Autres charges refacturées	150 825	287 769	154 689	17 095				
Pertes sur débiteurs	4 965	15 469						

	Comptes 2006/2007	Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Comptes 2009/2010	Budget 2010/2011	Budget 2011/2012	Ecart B 11/12 B 10/11	%
5. FRAIS DIRECTS DE PRODUCTION	14'869'736	16'606'620	14'136'422	14'921'077	13'568'740	13'907'000	338'260	2.49%
50.0 Dépenses pour le personnel artistique	7'622'654	7'894'943	6'797'961	7'290'990	6'887'000	6'437'400	-449'600	-6.53%
5001 Artistes	3714'391	4272'988	3545'586	3'995'652	3'606'000	3'400'000	-206'000	-5.71%
5002 Metteurs en scène	460'881	383'567	528'200	510'250	500'000	570'000	-20'000	-3.39%
5003 Maquettistes décors et costumes, éclairagistes	715'007	731'500	686'461	700'234	739'000	774'000	35'000	4.74%
5004 Artistes, petits rôles		2'000	5'100				0	
5005 Chefs d'orchestre + Etudes musicales	913'250	828'714	707'300	683'000	802'000	746'000	-56'000	-6.98%
5006 Chorégraphes	291'732	297'507	113'210	139'003	160'000	154'000	-6'000	-3.75%
5007 Frais musiciens supplémentaires	669'503	757'579	506'599	637'915	280'000	356'000	76'000	27.14%
5008 Frais de voyages et séjour artistes	657'900	621'070	706'503	624'936	710'000	437'400	-272'600	-38.39%
Charges sociales du personnel artistique (spectacle) (part employeur)	206'421	202'628	248'977	204'526	275'000	310'000	35'000	12.79%
5051 Cotisations AVS et chômage	184'885	173'769	210'043	176'096			0	
5052 Allocations familiales	42'104	42'095	48'523	42'091	275'000	310'000	35'000	12.79%
5053 Assurances maternité	602	567	639	966			0	
5054 Assurances accidents	-211'70	-13'613	-15'362	-14'626			0	
51.0 Chœurs auxiliaires, figuration et danseurs surnuméraires/mimes	522'595	861'735	960'079	554'840	560'000	565'000	5'000	0.89%
5101 Chœurs complémentaires	391'149	478'796	563'280	324'857	240'000	375'000	135'000	56.25%
5102 Figuration	101'745	160'182	198'436	180'993	250'000	160'000	-90'000	-36.00%
5103 Danseurs surnuméraires/mimes	30'701	222'758	200'361	49'000	70'000	30'000	-40'000	-57.14%

	Comptes 2006/2007	Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Comptes 2009/2010	Budget 2010/2011	Budget 2011/2012	Ecart B 11/12 B 10/11	%
5. FRAIS DIRECTS DE PRODUCTION (suite)								
52.0 Dépenses de production	4'007'148.45	5'277'970.73	3'324'241	4'167'973	3'290'000	4'050'000	760'000	23.10%
520000 Confection et achat décors et accessoires	1'566'184.96	2'363'976.02	1'455'404	1'754'108				
520020 Confection et achat costumes	301'956.38	707'998.54	367'126	442'333				
location & coproduction	0.00	0.00						
520030 Location de décors et accessoires	272'007.64	406'560.05	153'359	180'846	2'690'000	2'300'000	-390'000	-14.50%
520040 Location de costumes	111'526.28	909.50	9236	55462				
520080 Frais personnel supplémentaire ateliers * manutention	1'044'189.40	1'123'769.05	828'183	1'218'851		1'250'000	1'250'000	
sous-total frais de production	3'315'102.66	4'603'713.16	2'814'398	3'651'600	2'690'000	3'550'000	860'000	31.97%
520050 Arrangement et entretien des costumes	16'741.30	26'540.85	28'248	29'261	40'000	30'000	-10'000	-25.00%
520060 Perruques et maillages	337'816.95	449'470.52	339'638	135'171	330'000	140'000	-190'000	-57.58%
520070 Frais de transport et débouquement	332'488.58	188'346.20	151'047	361'942	230'000	330'000	100'000	43.48%
520099 Frais pour imprévus								
53.0 Publicité des spectacles	550'169.29	396'165.59	597'532	769'276.67	500'000	538'000	38'000	7.60%
53000 Affiches et affichage	138'369.78	47'403.25	136'711	213'902				
530010 Frais de voyage et réception presse	347'466.41	315'13.04	26'194	34'866				
530020 Publicité pour les spectacles, insertions presse	120'258.20	561'96.33	121'736	214'995	500'000	538'000	38'000	7.60%
530030 Frais de confection des programmes	253'323.05	242'432.27	312'831	305'516				
530040 Publicité partenariat d'échange	3471.85	18'641.70						
54.0 Autres frais directs d'exploitation	1'997'920.80	948'150.84	1'314'153	1'737'374	1'481'740	1'431'600	-50'140	-3.38%
540020 Droits d'auteur	492'955.25	261'500.71	526'707	549'229	600'000	650'000	50'000	8.33%
540030 Matériel musical	98'541.96	89'036.20	73'797	114'460	120'000	120'000		0.00%
540050 Service surveillance (pompiers, gardes)	42'609.00	44'387.75	42'289	34'461	54'000	40'000	-14'000	-25.93%
540060 Service médical	20'256.00	271'136.00	20'497	23'021	19'500	25'000	5'500	28.21%
540070 Frais divers de spectacles (y compris photographes)	624'476.24	354'725.48	548'234	411'365	550'000	451'600	-98'400	-17.89%
540080 Frais billetterie informatisée	119'042.35	171'963.70	102'629	140'838	138'240	145'000	6'760	4.89%
Autres manifestations	566'827.90	1'025'206.81	898'579	560'095	575'000	575'000		0.00%
560000 Concerts et manifestations diverses	894.40	7'673.00	3'697	1'312	25'000	25'000		0.00%
89	665'933.50	1'017'633.81	894'882	568'783	550'000	550'000		0.00%

	Comptes 2006/2007	Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Comptes 2009/2010	Budget 2010/2011	Budget 2011/2012	Ecart B 11/12 B 10/11	%
6. A. RECETTES D'EXPLOITATION	13648112	15991888	14305280	14876519	14522590	14770070	247480	1.70%
60.0 Recettes brutes des spectacles	9807733	11975015	11224575	10745964	11677590	11267470	-410120	-3.51%
600010 Recettes des abonnements	5906962	5671608	5547058	5761668				
600020 Recettes des ventes de billets	3245007	5383897	5019196	4543164	11312590	10917470	-395120	-3.49%
600030 Recettes représentations populaires, scolaires	27267	37354	15464	76136			0	
600110 Produit vente programmes	347041	353676	319463	315041	365000	350000	-15000	-4.11%
600050 Frais d'inscription	371436	328480	322394	49955			0	
Recettes brutes: tournées du ballets et manifestations diverses	863470	1182710	806373	831288	825000	915000	90000	10.91%
6150 Tournées du ballet	838470	1168710	806373	806288	810000	900000	90000	11.11%
602010 Manifestations diverses	25000	25000		25000	15000	15000	0	-
61.A Autres recettes d'exploitation	2786909	2834164	2275312	3289267	2020000	2587600	567600	28.10%
630610 Publicité des programmes	308564	404959	235081	128934	340000	200000	-140000	-41.18%
Publicité Acto	43862	5610	87724	83644		150000	150000	
Partenariat d'échange	10998	27041	9517	9424	10000	20000	10000	100.00%
630510 Vestiaires	32708	46126	52977			40000	40000	
Radio	136544	136544	136544	137271	135000	135000	0	0.00%
Télévisions suisse et étrangères							0	-
Produit loc/vente décors, costumes	162450	290316	59887	312368	150000	300000	150000	100.00%
604060 Location des salles et foyers	133604	167500	124239	80000	125000	120000	-5000	-4.00%
603 Recettes Bars, buvettes et restaurants	514149	834414	636481	688559	800000	845000	45000	5.63%
603 Intérêts et commissions	61457	88082	89166	50294			0	
608 Revenus des placements + diff. Change	21691	29476	14903	74759			0	
60850 Recettes diverses	256733	235288	257654	231806	310000	277600	-32400	-10.45%
633060 Coproductions	481568	202635	338700	461900	150000	500000	350000	233.33%
690000 Autres charges refacturées		294656	63214	90933			0	-
610010 Dissolutions de provisions	622582	71516	176316	869775			0	-

	Comptes 2006/2007	Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Comptes 2009/2010	Budget 2010/2011	Budget 2011/2012	Ecart B.11/12 B.10/11	%
61.B	4 479 406	2 302 560	3 098 867	3 682 403	2 443 000	2 600 000	157 000	6.43%
APPORTS EXTERIEURS								
	915 353	618 031	573 135	576 701	680 000	1 155 000	475 000	69.85%
860010 Sponsors	915 353	618 031	573 135	576 701	680 000	1 080 000		0.00%
860050 Partenaires			54 949			75 000		
6161 Mécinat (Cercle du Grand Théâtre)	1 100 000	970 000	1 000 000	1 120 000	1 250 000	1 000 000	-250 000	-20.00%
6161 Mécinat (Cercle du Grand Théâtre)	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000		0.00%
Cercle soutien spécial	100 000	50 000	100 000	250 000	200 000	200 000		
Cercle soutien logistique	200 000	120 000	100 000	70 000	250 000		-250 000	-100.00%
6162 Fondation privée 1) (Garantie de déficit)	1 100 000			0				
6163 Mécinat (Safra)	350 000	250 000	150 000	0		0	0	
6164 Mécinat (autres)	285 000	260 000	200 000	200 000	328 000	200 000	-128 000	-39.02%
61641 Opéra et Cité			900 000	900 000			0	
6165 Dons et legs	51 000	5 822	32 000	860 702	10 000	10 000	0	0.00%
Mécinat pédagogique	205 000	129 000	175 000	175 000	175 000	175 000	0	0.00%
8600 D.I.P. soutien pédagogique	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000		
8680 Fondation F.L. privée	135 000							
95 Fondation de la Banque Pictet & Cie		4 000	125 000	125 000	125 000	125 000		
Utilisation du solde de la provision pédagogique	20 000							
6162.3 Loterie Romande		75 000						
	573 052	697 07	687 32	60 000	0	60 000	60 000	
8600 Mécinat pour surtirage	367 000							
Loterie Romande	100 000							
8610 Pro Helvétia (Ballets)	59 973	60 000	60 000	60 000		60 000	60 000	
8680 Divers	3 488	9 707	8 732					
Rétrocession OSR & divers pr travaux	42 581							

COMPTES GLOBAUX DU GRAND THEATRE
BUDGET D'EXPLOITATION ET FINANCEMENT
(Saison 2011/2012 : budget)

DEPENSES (en KCHF)		FINANCEMENT (en KCHF)	
Budget Ville			Budget Ville
Personnel municipal permanent administratif et technique	21.974	37,3%	Ville de Genève par son propre budget
Autres dépenses municipales (Biens, services et marchandises, amortissements et imputations internes)	4.026	6,8%	- charges de personnel permanent et réguliers, administratif et technique et autres dépenses municipales
Subventions relatives à des prestations en nature (mise à disposition de locaux gratuits)	3.177	5,4%	Ville de Genève par sa subvention en nature
Personnel Fondation permanent et supplémentaire : (exploitation (plateau, technique), artistique (chœur, ballet) administratif et direction	11.482	19,5%	Ville de Genève par sa subvention en espèces (exploitation et services lyriques)
Frais généraux, d'administration et d'exploitation : (bureau, entretien, nettoyage, publicité générale, locaux, buvette, etc)	4.364	7,4%	ACG par sa subvention en espèces
Depenses de production (spectacles) :	13.907	23,6%	Ville de Genève par sa subvention extraordinaire pour couverture du déficit saison 2011/2012 (sous réserve du vote du PE2011 de la VG par le CM le XX décembre 2010)
- achats d'artistes	8.206		
- décors, costumes, atèles	2.800		- recettes des spectacles
- divers (tournées, droits d'auteur, musiciens supplémentaires, publicité, etc)	2.901		- autres recettes (tournées, coproductions, etc)
Résultat			- mécénat et sponsoring
TOTAL	58.930	100,0%	TOTAL
Avec son financement global de 38.066 KCHF, la Ville de Genève assure la couverture de 64,6% des dépenses totales (58.933 KCHF) et la Fondation du GTG, avec ses recettes propres (17.37 KCHF), le 29,5% des dépenses totales (58.933 KCHF)			
La Fondation du GTG avec ses recettes propres (17.37 KCHF ou 29,5%) assure le financement de la totalité des dépenses de production des spectacles (frais variable : 23,6% ou 13.907 KCHF) et 11,9% des frais fixes (29.177 KCHF ou 49,5%)			
Budget de la Fondation du GTG			Budget de la Fondation du GTG
			17.370
			28,5%
			11.267
			3.503
			2.606
			0,0%
			100,0%